

PRESENTATION DE ASI



Slogan

« N'importe où nous allons, la Vie a un Sens, des vies Changent et le Sourire est Permis »

Siège : Quartier Totsi, en face du terrain de Football BP : 7965 Lomé – Togo
Tél : 336 67 68 /336 67 29 email : actionsociales@yahoo.fr

I - HISTORIQUE

ACTIONS SOCIALES INTERNATIONALES (ASI) est une jeune association internationale créée au Togo sous la loi de 1901 suite à une Assemblée Générale constitutive des membres tenue le 25 Novembre 2005 à Lomé. Elle est légalement enregistrée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale et reconnue le 1^{er} Octobre 2007 sous le récépissé N° 0831/MAT-SG-DAPOC - DOCA. ASI a été insérée au journal officiel de la république togolaise le 1^{er} Janvier 2008 sous le N°1 bis.

II - VISION

L'association partage la vision d'un monde juste où tous les individus sont égaux et ont droit à la dignité de la Vie.

III - BUT

ACTIONS SOCIALES INTERNATIONALES a pour but d'œuvrer pour une meilleure prise en charge, intégration, réinsertion et réhabilitation sociale des jeunes, des enfants et des femmes lésés, démunis, affectés, incarcérés, affligés et vulnérables en vue de leur garantir une amélioration de leurs conditions de vie ou de détention au Togo, en Afrique et partout dans le monde.

IV – OBJECTIFS

- ◆ Promouvoir et soutenir les projets/programmes de lutte contre la pauvreté privilégiant un accès pour tous à l'éducation, aux soins de santé primaire, à l'eau potable, à un habitat décent, à une justice équitable.
- ◆ Promouvoir la santé communautaire à la base à travers l'éducation à la santé reproductive, la prévention des IST/VIH/SIDA, la protection de la santé maternelle et infantile, la nutrition, la planification familiale et la santé en général ;

- ◆ Promouvoir l'éducation, la formation pratique, professionnelle et l'alphabétisation des couches défavorisées visant à la création d'emploi et à l'intégration socio-économique ;
- ◆ Lutter farouchement contre le travail, l'exploitation et le trafic des enfants par la création d'un cadre d'insertion, de réinsertion, d'intégration, de réhabilitation sociale des femmes, des orphelins et enfants vulnérables ;
- ◆ Promouvoir les Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant et des détenus et œuvrer pour des élections pacifiques et transparentes dans nos états notamment apporter notre soutien à toute action de la société civile visant à encourager les processus démocratiques pacifiques et à créer une unité des peuples et à promouvoir la culture de la Paix;
- ◆ Soutenir, assister les personnes déplacées et victimes des calamités naturelles ;
- ◆ Encourager toute politique basée sur la promotion et la vulgarisation des techniques agricoles en milieu rural ;
- ◆ Soutenir les projets développant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- ◆ Combattre farouchement l'immigration clandestine des jeunes vers les pays d'Europe et les USA ;
- ◆ Encourager et promouvoir tous les efforts des états tendant à l'annulation de la dette des pays pauvres ;
- ◆ Développer la coopération SUD-SUD et NORD-SUD et susciter le jumelage entre pays du Nord et du Sud ;
- ◆ Encourager toute action concourant à un développement humain durable.

V – ORGANES

- ❖ *L'assemblée Générale (AG)*
- ❖ *Le Conseil International (CI)* organe d'administration. Il est composé de sept (7) membres.

❖ **La Coordination Nationale (CN)** : Elle est la branche nationale d'ASI dans chaque pays.

❖ **Le Commissariat aux comptes (CC)**

VI GROUPES CIBLES

Les actions de ASI touchent les couches suivantes :

- **Les femmes** du milieu urbain ou rural ;
- **Les enfants** (OEV, Nourrissons) qui ont besoin d'une protection sociale ;
- **Les jeunes ou adolescents** sans vie sociale stable à savoir les délinquants, les drogués, les infectés au VIH/SIDA ou en situation difficile etc...
- **Les prisonniers** dont les conditions de détention sont précaires ou n'ayant pas les moyens de s'offrir une assistance juridique ou ne bénéficiant pas d'un jugement équitable.
- **Les personnes âgées** : qui sont en situation de précarité avancée.

VII - ZONES COUVERTES

ASI est une organisation qui se veut mondiale. Elle est implantée pour l'instant au Togo dont le siège se trouve à Lomé la capitale et a ouvert une antenne depuis 2007 à Agbélouvé couvrant toute la région maritime. ASI travaille en milieu rural et urbain.

VIII - DOMAINES D'INTERVENTION

***Droit de l'Homme** : Droit des enfants – Droit de la femme - Défense des droits du détenu – Bonne gouvernance – Démocratie et Paix – Action citoyenne – Lutte contre l'impunité ;

***Santé :** Paludisme – IST/VIH/SIDA – Santé des adolescents – Hygiène – Assainissement et eau potable – Accès aux soins de santé primaire – Nutrition etc..

***Education et formation:** Alphabétisation – Formation préscolaire et de base – Formation professionnelle - Formation des communautés à la base).

***Développement Communautaire :** Appui institutionnel au CVD et CDQ – Réalisation des infrastructures – Gestion des biens communautaires – Mise en place des projets communautaires etc.

***Emploi – Autopromotion :** Activités génératrices de revenus – Auto financement - Leadership en entrepreneuriat des jeunes – Montage des dossiers de financement etc....)

***Assistances sociales et Humanitaires :** Assistance aux démunis – Secours aux sinistrés des calamités naturelles – Réinsertion sociale – Réhabilitation des exploités.

***Plaidoyer - Lobbying:** Démocratisation – Bonne gouvernance – Accès à l'éducation pour tous – Santé maternelle et infantile – Accès à l'eau potable – Annulation de la dette des pays moins avancés – Commerce équitable etc.

***Environnement et Agriculture :** Promotion des techniques agricoles – Conduite des projets agricoles – Reboisement – Projet de salubrité - Création des aires protégées – Elevages – Lutte contre le réchauffement climatique etc.

***Nouvelles technologies de l'Information :** Accès des femmes à l'informatique - Création d'une chaîne de TV- Radio de développement - Développement des sites web – Formation en imagerie etc.

IX – RESULTATS OBTENUS A CE JOUR

ASI a réalisé depuis 2007 les activités dont les résultats sont retracés ci-après :

*** Financement et installation des microprojets à 4 jeunes filles vulnérables dans la capitale Lomé à travers le partenariat avec J&D ;



*** Inscription dans les centres de formation professionnelle de 4 jeunes filles en apprentissage dans les domaines de la menuiserie aluminium (1 fille), haute couture (3 jeunes filles) ;



*** Causeries socio-éducatives sur les IST/VIH/SIDA et prévention du paludisme sont organisées dans 143 ateliers touchant 734 personnes ; 7 sites de sensibilisation installés dans les marchés touchant 2 366 et des visites dans les

églises, maisons et services ayant permis de sensibiliser 2 502 personnes sans oublier des émissions radio, concert de musique etc.



*** Dons aux enfants de la pédiatrie du grand centre hospitalier de Lomé, le CHU de Tokoin composés du sucre, du savon, des biscuits, des bonbons, du lait, des habits et des aides à l'achat de certains médicaments aux parents en difficulté de s'en procurer ;

*** Assistance aux victimes des inondations dans le sud du Togo en 2008 à l'endroit de 300 enfants et femmes qui ont bénéficié des dons évalués à 600 sachets de 20 « pure water », 20 paquets de sucre, 100 baguettes de pains et plus de 350 habits d'enfants et de femmes ;



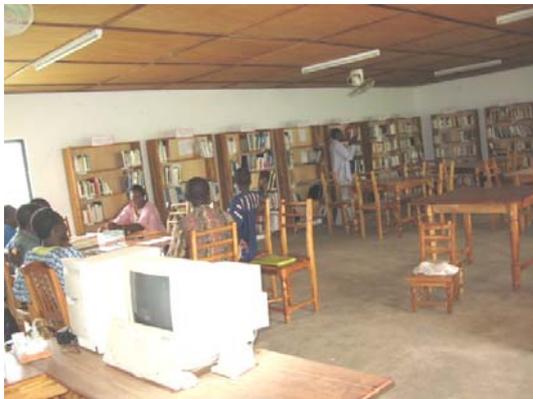
*** Recensement en 2007 dans le canton d'Agbélouvé de cinq cent quatre vingt trois (583) orphelins dans les établissements scolaires de la localité ;

*** Assistance conseil et juridique à trois (3) femmes en situation de violation flagrante de leur droit ;

*** Recensement au sein des groupements de femme des enfants sans acte de naissance dans le canton d'Agbélouvé ;

*** Prise de contact et formation des groupements de femme dans 5 villages du canton d'Agbélouvé ;

*** Gestion d'une grande bibliothèque dans la commune d'Agbélouvé ;



*** Participation au grand forum ouest africain de la Société civile sur les Accords de Partenariat Economique ;

X – LES RESSOURCES

Les sources de revenu de l'association sont constituées :

- Des cotisations ordinaires et extraordinaires des membres ;
- Des dons volontaires
- Des financements des projets.

XI – PARTENAIRES

Sur le plan local, ASI collabore avec les partenaires suivants :

Partenariat avec Asso et ONG national :

Sur le plan national, ASI collabore

- ASDEB, AJAAH, AD TOGO, NOVATION INTERNATIONALE, ALTERNATIVE LEADERSHIP GROUP.

Réseau national:

Au plan national, ASI collabore avec les réseaux :

- Réseau des Associations de Jeunes pour l'Education et le Développement (RASJED);
- Collectif des Associations de lutte Contre l'Impunité au Togo (CACIT) ;
- Collectif des Associations de la Société Civile et des Organisations Syndicales du Togo (CASCOST) ;
- Fédération des organisations de Défenses des Droits des Enfants (FODDET)

Au plan international, ASI bénéficie des appuis de :

Partenariat avec Asso et ONG international :

- Jeunesse et Développement (J&D) au Mali
- Youth Face to Development (Londres)

Réseau international:

- Réseau International Council of Women Living with HIV (ICW) affilié à l'ONU
- Membre affilié au réseau Women World Summit Foundation (WWSF)